

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	40 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echo 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Fait divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,50 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

M. PICHON POLÉMIQUE

Tunis, le 19 mai 1902

DANS LE MÊME SAC

En a-t-on versé des flots d'encre sur cette éternelle question, jamais résolue, de la main-d'œuvre française, on peut bien dire la pierre de touche du peuplement français de la Régence?

Sur tous les tons et sur toutes les gammes les journaux locaux et les membres de nos divers corps élus ont demandé au Gouvernement de protéger la dite main-d'œuvre, ce qu'il a toujours promis de faire... naturellement, sans jamais tenir ses promesses, par crainte sans doute, de complications diplomatiques.

Un de nos collaborateurs signalait la semaine dernière le passage insolite dans notre ville d'un convoi de deux à trois cents Calabrais et autres Siciliens pouilleux, débarqués le jour même du paquebot, pour le compte d'une maison de Bône, qui expédiait cette marchandise humaine dans nos forêts khroumiriennes, où ils vont travailler durant la saison d'été à l'abattage des chênes-lièges, vendus pour l'extraction du tannin.

Depuis si longtemps qu'on parle de la protection de la main-d'œuvre française, ce que, à moins d'être une véritable cruche, ne peut immanquablement ignorer le destructeur en chef des forêts beylicales, il ne lui est sûrement jamais venu à l'esprit de penser que les travaux forestiers pourraient être réservés, sinon exclusivement, du moins en grande partie à ses compatriotes et non à cette tourbe macaronesque qui s'en vient chaque année, légère d'argent, mais s'en retourne chez elle les poches pleines d'or, l'œuvre de dévastation accomplie.

Peut-on qualifier autrement ce massacre annuel de nos beaux massifs forestiers, pour en retirer quelques infimes billets de mille, une goutte d'eau dans notre budget tunisien, et cela pour prouver la

nécessité d'un service coûteux qui pourrait être considérablement réduit?

Si la Direction des forêts imposait à ses acheteurs de liège ou de tan, qui réalisent des bénéfices assez enviables, l'obligation d'employer la main-d'œuvre française, ce serait sûrement la fortune du pays.

Nul doute, en effet, que nos compatriotes forestiers, appelés par les adjudicataires, s'installeraient avec leurs familles à Ain-Draham, Tabarka et partout où des terres seraient disponibles dans cette Khroumirie si vantée pour l'excellence de son climat et ses terres incomparables.

On verrait peu à peu ce coin de la Régence changer de face, se franciser, et cette contrée, dont on parla si longtemps avec horreur, qui fut du Maroc à la Tripolitaine le refuge des émules d'Areski, d'inoubliable mémoire, de tous les bandits en délicatesse avec la justice, devenir aussi sûre que notre avenue de France.

Ce rêve est beaucoup trop beau pour entrer dans le domaine de la réalité avec les particuliers qui dirigent si bien nos forêts : Hugon et Bastion, les deux font la paire... à mettre dans le même sac.

Em. LACROIX.

Nous sommes sur la trace d'un joli petit pot aux roses qui sentira la m... élasse à une lieue, c'est-à-dire jusqu'au cabinet du juge d'instruction.

A moins que les particuliers, s'autorisant de trop nombreux précédents, ne payent d'audace et fassent battre en retraite leurs accusateurs qui pourraient être jetés en prison à leurs lieux et places!

Ce serait roide.

M. Pichon polémique

Le progrès envahit la presse tunisienne. La Dépêche se lénitise de plus en plus, le Promeneur va agrandir ses marges télégraphiques.

La Petite Tunisie ne peut que suivre le mouvement. Contrairement à ses confrères, elle ne se perfectionnera que par la rédaction, sans s'effarier devant aucun sacrifice. Et, débutant par l'exquis, à l'instar du Cid, elle s'est assurée la collaboration d'un des maîtres les moins discutés de la plume, M. Stephen Pichon.

Le public tunisien nous saura gré

de nous être adjoint un collaborateur dont la forme littéraire ne le cède en rien à la hauteur des conceptions à l'originalité et à la finesse du tour.

Notre éminent collaborateur qui fut l'admirable défenseur de la vérité et de la Justice (journal) contre des calomnies nègres et infâmes, défend ici la peau de son honneur avec une incandescence qu'ignorent encore nos climats torrides mais aveu-lis.

N'ayant pu, pour des raisons trop courtes à énumérer, en donner la primeur au public, nous lui en offrons la secondeur.

LA RÉDACTION

A LA RECHERCHE D'UN DUEL

Voici la lettre que les témoins de Judet ont adressée à leur client :

A Monsieur Judet.

Paris, le 7 août 1893.

Cher ami.

Vous nous avez priés de nous rendre chez MM. Maujan et Pichon. Nous nous sommes présentés chez M. Maujan, actuellement absent, puis chez M. Pichon.

Nous lui avons demandé de votre part de reconnaître une erreur en rétractant les assertions injurieuses pour vous, contenues dans la lettre de M. Clémenceau, en date du 19 juillet, puisque les débats de la Cour d'assises ont prouvé que ces assertions reposaient sur un fait matériellement inexact.

Il nous a répondu par la lecture et la remise d'une déclaration signée de M. Maujan et de lui-même, qui est une fin de non recevoir.

Devant cette attitude, nous ne pouvons que constater que ces messieurs vous refusent une rétractation légitime et, à son défaut, une réparation par les armes.

Nous sommes donc obligés de considérer notre mission comme terminée.

Veillez recevoir, cher ami, l'assurance de notre entier dévouement

Docteur P. DEVILLERS

Baron AIMÉ DE SAINT-DIDIER

**

N'ayant pas les habitudes de Judet qui, pour mentir plus effrontément, cache invariablement aux lecteurs du Petit Journal tous les documents qui démasquent sa canaillerie, je publie la réponse qu'il a adressée à ses témoins.

La voici :

Mes chers amis,

Je vous fais mes excuses pour vous avoir mis en relations avec deux policiers de la bande qui insulte sans se battre et qui trouve plus pratique de mentir que d'affronter la responsabilité de ses calomnies.

La mauvaise foi et la prudence sont bien naturelles chez M. S. Pichon, puisqu'il porte la livrée de Cornélius Herz comme sous-commandité d'un espion de l'étranger.

M. Maujan brigue sans doute une place déshonorante dans la même maison. Il en est digne, puis-

qu'il est incapable de reconnaître loyalement une erreur, puisque cet ex-officier évadé de l'armée est un lâche.

Recevez, mes chers amis, l'expression de toute ma reconnaissance.

ERNEST JUDET.

Ainsi, l'abject Judet, qui a connu les faux papiers le premier;

Qui a été au courant de toutes les vicissitudes de l'affaire dans laquelle il a tripoté;

Qui a reçu 35.000 francs en dépôt pour payer les faussaires;

Qui a la stupidité de prétendre, pour se disculper, qu'il ne connaît pas l'anglais et est incapable de traduire en langue française les noms de Rochefort et de Clémenceau et les mots livres sterling;

Qui, depuis des mois, traîne dans la boue les rédacteurs de La Justice en les accusant d'être subventionnés par l'ambassade anglaise;

Qui justifie ses accusations par des faux;

Qui n'a pas encore publié le vote de flétrissure de la Chambre, tant il se sent atteint par lui;

Qui a osé écrire que M. Clémenceau était le condamné du procès Norton;

Le Judet du Nègre, son associé et son commanditaire, ose m'envoyer des témoins et me fait l'honneur de m'insulter!

Mais Judet, mon garçon, si j'avais voulu me commettre avec toi, c'est moi qui t'aurais envoyé des témoins le jour où tu t'es permis de me juger du haut de ta crapulerie. Je ne l'ai pas fait et je ne le ferai pas. Tu serais trop content : tu te trouverais réhabilité. Tu peux brailler tout à ton aise : tu restes disqualifié!

S. PICHON

La Troisième à M. Pichon

CITOYEN MINISTRE,

Sans nouvelles m'indiquant que vous désiriez respecter la loi, je vous adresse néanmoins quelques mots dont vous tirerez victorieusement argument contre les mauvais conseillers.

Ma dernière vous a armé contre le ridicule des décisions prises sans loi, et par pure analogie avec des textes morts sous les consputations, à l'étranger.

Je voudrais vous prémunir aujourd'hui contre le grotesque qui consisterait, après la violation des lois de ce pays-ci, à violer encore le texte illégalement importé.

Si, en effet, je vous concédais la faculté de gouverner avec les lois de la monarchie française de 1819, je vous astreindra à en conserver l'esprit et ne vous permettrais point d'y substituer le vôtre. Car, malgré la platitude que vous pouvez légitimement attendre d'un journaliste tunisien, je ne le vois pas de taille à soutenir la comparaison.

Vous retenez un cautionnement pendant cinq mois. Pourquoi cinq et pas six, pas cinq ans, pas vingt ans? C'est, — comme l'écrit votre délégué, — par référence au délai

de prescription des délais de presse.

Ce serait logique dans l'arbitraire si l'ordonnance de 1819 était fondée sur le même rattachement.

Mais vous n'en êtes pas sûr. Vous en êtes si peu sûr que ce n'est point vrai.

Dans ces ordonnances, les trois mois de rétention ne dérivent pas d'une conjugaison avec la prescription des délits de presse, mais d'une assimilation du caractère des gérants de journaux à celui des fonctionnaires à cautionnement.

Cela étant, la conjonction ne doit plus s'établir ici avec les cinq mois de prescription des délits, mais avec le délai de garantie imposé aux fonctionnaires des finances. Or, en Tunisie, il n'y a pas de délai, dès la démission on restitue. La symétrie exigeait donc que vous en fîssiez autant à l'égard des journaux disparus, sinon c'est une absurdité dans l'illégalité.

Voici la preuve de mes allégations :

Un gérant, Roche, cède, de la main à la main, son cautionnement à son successeur Pech, dans le même journal, Gazette de Languedoc. Le Parquet poursuit Pech comme ayant géré sans cautionnement; on l'acquitte; mais sur appel du Ministère public, la Cour de Toulouse juge le 1^{er} juin 1837 :

« Attendu que le cautionnement fourni par Roche devait rester, après qu'il eut cessé la fonction de gérant, pendant trois mois au Trésor pour répondre de sa gestion.

« Que l'ordonnance du 18 novembre a donné une juste interprétation de la loi du 25 nivose de l'an XIII en assimilant les gérants de journaux aux officiers publics et aux officiers-comptables, relativement au délai pendant lequel des recours peuvent être formés sur le cautionnement. »

« Qu'ainsi pendant trois mois au moins la portion du cautionnement qui avait appartenu à Roche, exclusivement affectée à la garantie de ses faits personnels, n'aurait en aucun cas pu servir à Pech qui toujours pendant ce temps, était en contravention. »

« Par ces motifs,

Condamne Pech.

Violier les lois par mépris, se peut corriger; les violer par ignorance, met tout un Etat en péril et le souverain dans la moins décorative des postures.

Un jour Frédéric II se promenant dans Berlin, vit des bandes de gamins jouant dans les rues. « Voulez bien rentrer à l'école! s'écria le roi, en les menaçant de sa canne. Ce fut un éclat de rire parmi les enfants qui, se le montrant du doigt ricanèrent: « Non, mais regardez moi cette tête-là! Ça veut être roi et ça ne sait seulement pas qu'on a congé le mercredi! »

Citoyen! vous réglez ici sur des populations dont la majorité est encore dans l'enfance de l'histoire.

JACQUES BAHAR

La Tunisie Française nous a raconté, dans son dernier numéro, un nouvel exploit à l'actif du génie.

Nous connaissons trop depuis longtemps les sentiments qui animent cette administration militaire pour savoir ce dont elle est capable.

Cependant, il nous semble que M. le Résident Général devrait bien un peu intervenir et la rappeler au respect des lois comme le ferait n'importe quel consul si un de ses nationaux était l'objet d'acte du genre de celui qui a été rapporté par notre confrère.

Mais voilà, dans ce pays de protectorat tout le monde est protégé... sauf les Français qui est livré sans merci aux fantaisies abracadabrantes des fonctionnaires de tous poils. Les choses n'ont pas encore changé depuis l'arrivée de M. Pichon.

Espérons — il faut toujours vivre d'espoir — qu'il n'en sera bientôt plus ainsi.

créé une troisième Chambre pour des prunes puisque les tribunaux régionaux viennent enlever un fort contingent de justiciables et un peu de notre prestige aux yeux des indigènes.

L'une ou les autres doivent disparaître pour alléger le budget.

On nous écrit de Pont-du-Faths que l'administration des Travaux publics refuserait journellement un grand nombre de tuyaux aux entrepreneurs de la conduite d'eau du Bargou.

Nos félicitations à l'administration d'ouvrir l'œil.

Notre ami Dominique Bertagna, conseiller général de Bône, très connu à Tunis, où il compte de nombreuses et précieuses sympathies, vient de recevoir la plaque de grand officier du Nichan-Iftikhar.

Nous lui adressons nos félicitations les plus sincères.

Certains huissiers continuent à se moquer impunément des prescriptions de M. le Procureur de la République et même de la loi.

Il va sans dire que ce sont toujours les mêmes qui continuent les errements que toute la presse a signalés.

Le Syndicat des « Chichibelles »

Chichibelle est un terme dont usent les natifs de la Canebière et qui désigne le pan de chemise plus ou moins propre — plutôt moins que plus — que laisse entrevoir la fente arrière de la culotte des futurs grands hommes en bas âge.

Par extension, ce mot en est arrivé à qualifier les gosses eux-mêmes que distinguent ces panaches blancs, moins immaculés cependant que celui de Henri IV.

Est-il une épithète plus de circonstance en même temps que plus méritée à décerner aux jeunes bonshommes dont nous nous occupons dans notre avant-dernier numéro et dont le métier est d'apprécier à leur juste valeur la solvabilité des gens?

Nous croyions avoir tout dit sur leurs coquinerie, nous nous trompions. Non contents d'adresser directement des fiches foncièrement trompeuses aux maisons qui les leur demandent, ils ont l'inqualifiable audace de se faire confier par certaines grandes banques, sans doute à l'insu des directeurs le soin de répondre aux demandes de renseignements que reçoivent ces établissements de crédit. Ils n'hésitent pas, pour extorquer plus facilement leur confiance à se dire envoyés par des représentants honorablement connus, ce qui est faux.

Les commerçants lésés par les mensonges de cette séquelle de garnements sont, non-seulement français, ainsi que le dit notre confrère de l'Indépendant, ils appartiennent à toutes les confessions et à toutes les nationalités.

Ils ne voient, dans la perpétration de leurs méfaits, que l'accomplissement d'une lâche vengeance, leurs vilenies n'ont souvent d'autre motif que l'antipathie.

On nous rapporte à ce propos, qu'un de ces agents véreux, qu'éconduisit vertement un négociant de Tunis, se jura de l'« abattre », c'est son propre mot, rien qu'en lui faisant couper tout crédit de par les

mauvais renseignements qu'il donnait sur son compte.

A un autre point de vue, ces malfaisants personnages qui cumulent le métier d'agents de fabriques avec celui de policiers amateurs, ont recours à un « petit truc à eux » pour accaparer, à l'exclusion de tous autres, la représentation commerciale sur la place de Tunis.

Voici en quoi il consiste :

Ils donnent à leurs agences d'innocentes et baroques dénominations telles que : *La Confiance ! La Sécurité du Commerce ! La Solvabilité !!! L'Internationale !!!!* (ça, oui!) sans jamais d'ailleurs y accoler leur nom propre ou sale.

Qu'une personne vienne à demander à une fabrique française ou autre un représentant à Tunis la maison sollicitée a naturellement recours aux mauvais offices des Chichibelles.

La réponse ne se fait jamais attendre, et comme ils font de la représentation commerciale sous leurs noms véritables, elle est inmanquablement conçue en termes défavorables pour le solliciteur et élogieux pour eux-mêmes.

Et le tour est joué, la maison n'ayant pas d'autre mode de contrôle s'empêtre dans les lacets que lui tend cette vermine. Cela se termine neuf fois sur dix par des tentatives d'escroquerie qui amènent sur les bancs de la correctionnelle des gamins à peine échappés à la férule du maître !

Les premiers à pâtir des méfaits de ce syndicat de morveux sont les vieilles maisons de représentation solidement établies depuis de longues années et à la tête desquelles sont de probes et honnêtes gens dont les chaleureuses et unanimes marques approbatives nous en couragent à persister dans notre campagne et à n'avoir pas de cesse jusqu'à ce qu'on mette ces bandits commerciaux dans l'impossibilité de persister dans leurs coupables agissements.

JEAN COURT-GELET.

Aux Courtisans

On entend de ces bêtises : « Vous avez tort, vous ne serez pas suivi, M. Pichon est trop populaire. »

On n'a d'abord jamais tort de lutter pour un principe ennoblissant par le martyr des seuls grands hommes de l'histoire. En quoi l'on finit toujours par être suivi, — non par des moutons, mais par des hommes. S'il n'y en a pas, c'est notre parole de vérité qui en façonnera.

Ensuite, si M. Pichon se croit populaire, c'est que les lampions, au lieu de l'éclairer, n'ont réussi qu'à en faire un illuminé. Ne peuvent être populaires que les souverains servilement constitutionnels, aussi impuissants à faire voter qu'à faire violer les lois et n'ayant que le pouvoir de les faire respecter par tous. On ne les acclame que pour, étant si haut placés, avoir consenti à n'être rien. Car ils n'y sont placés que pour répondre aux dictateurs et aux prétendants : Il y a quelqu'un ! Dès qu'ils font acte politique, la nation se désaffectionne d'eux et les livre sans défense à leur rivaux. Ils basculent alors comme des Grévy, des Casimir ou disparaissent ridicules comme Félix.

Quant aux souverains à décrets oukases ou iradés, ils sont trop craints de tous pour être aimés de personne.

Qui peut tout donner peut tout ravir et qui peut tout ravir ne saurait

qu'être un objet d'inquiétude, non de tendresse. Et ce n'est pas la direction de cette volonté qui alarme, c'est son fonctionnement.

Cette épouvante de l'arbitraire, M. Pichon l'a ressentie lui-même lors de la discussion de la loi contre les anarchistes, le 18 novembre 1892. Il disait à la tribune : *Vous dites que votre loi n'est pas dangereuse? Qu'en savez-vous? Elle n'est pas dangereuse entre vos mains, c'est possible, je ne le contesterai même pas, mais demain? Après-demain? Est-ce pour vous que nous faisons une loi?... Savez-vous quels seront vos successeurs, quel usage on pourra faire de votre loi?*

vous voyez? C'est l'incertitude inhérente à l'arbitraire qui étouffe toute popularité. Car ce que les hommes aiment, ce n'est pas le roi, mais la loi, celle faite par eux et non pour eux, qui correspond au génie de leur terroir et non au caprice d'un maître qu'ils n'ont pas choisi.

Telle est la philosophie de M. Pichon, millésime 1892, d'où il ressort qu'il ne sera jamais aimé que de ceux qu'il aime. Quels sont-ils? Il ne l'a pas dit. Mais ceux qu'il déteste, nous les connaissons déjà : ce sont les écrivains et les penseurs libres.

Propos de Huitaine

La gaieté de l'information

Certains correspondants de journaux parisiens, jouent souvent de la meilleure foi du monde, d'assez bons tours aux organes qu'ils représentent.

L'austère et grave *Temps*, lui-même, n'échappe pas à cette règle. Nous lisons en effet, dans son numéro du 13 mai, l'information suivante,

« Le gouvernement Tunisien vient de donner un successeur au grand-rabbin récemment décédé. Il a appelé à cette haute charge un des plus jeunes rabbins de Tunisie, Elie, fils d'Isaac Zirah »

Il faut être doué d'un aplomb imperturbable pour oser décerner l'épithète de *jeune* accolée d'un superlatif à un *grand old man*, à un homme qui a vu septante printemps embellir dame nature... et septante hivers l'enlaidir.

Serait-ce de l'ironie ?

**

Une histoire d'héritage

Cette histoire abracadabrante de l'héritage Crawford nous en remet en mémoire une autre, des plus véridiques, qui eut, il y a vingt années de cela Tunis, pour théâtre et dont les héros furent un vieillard et son fils.

Un banquier au déclin de l'âge se voit par des spéculations malheureuses menées de main de maître par une séquelle d'agents d'affaires véreuses, dépouillé en un rien de temps d'un immense avoir.

Cependant, dame Fortune, capricieuse et aimant les jeunes ayant dépouillé le bonhomme, combla le fils de biens et de bonheur. Ce que voyant le père accoucha d'une idée générale, qu'il mit, sitôt conçue, à exécution.

Muni un beau jour d'un lourd et massif coffret, et accompagné du tabellion familial, il se présenta au domicile progéniturier et... légua par testament toute sa fortune contenue, disait-il, dans la fameuse cassette, à son fils, à charge pour celui-ci, de le loger, de le nourrir et de le soigner et de le dorloter le peu qu'il lui restait à vivre.

Ce peu dura une quinzaine d'années au bout desquelles le brave homme d'en retourna vers ses aïeux.

Le fils n'eut rien de plus pressé, que de se faire délivrer par le notaire la bienheureuse boîte qui dûment lui revenait.

N'était-ce pas la juste récompense de son exemplaire piété filiale ?

L'héritier, enfin, en possession

du coffret, l'ouvrit, et resta médusé à la vue d'une magnifique collection de cailloux de l'Oued-Miliane, aux chatoyantes couleurs, rangés en bon ordre.

J. C. G.

Le Bateau de Chine

Air : C'est un oiseau qui vient de France

Le grand parti républicain Dont la République est si fière Possédait un Eliacin A verbe haut, à mine altière A telle perle se dit-on, Il faudrait un écrian idême Comme la Chine ou le Japon Car son orient est extrême.

Refrain

Là-bas cette lame si fine Trouve à ses dons un vaste champ Si bien qu'il monte à Li-Hung-Chang (bis) De vrais bateaux en pleine Chine.

II

A Paris promu Résident De la Tunisienne Régence Au miel et au bleu de céans Il semble préférer la France. Bien qu'ignorant tout de Tunis Très vite il se métamorphose A-t-il mis des siècles jadis A s'approprier mille choses ?

Refrain

Aussi d'une joyeuse mine Il s'embarque un jour à Toulon Arrive ici tout d'un clinion (bis) Sur un bateau retour de Chine.

III

A peine installé, il repart Nous quérir l'irradiante braise Quarante millions ! quel flambard ! Son retour ?... Lampions à fournaises ! Ah ! combien d'or il nous parla Quelles riantes perspectives Il nous ouvrit au sein de la Conférence punchultative !

Refrain

Aux accents de sa voix caline On l'applaudit autant qu'un roi Chacun pensant en dedans soi (bis) « C'est un bateau qui vient de Chine. »

Chronique Militaire

La Tunisie a deux grands ports militaires : le port de Bizerte pour l'armée de mer et le port de la chéchia pour l'armée de terre.

Le premier est acquis. Le second, quoique plus ancien, est remis de nouveau en question.

Comment les zouaves doivent-ils porter la chéchia ?

Chaque régiment à sa façon. En Algérie, le 1^{er} zouaves la porte crânement en casseur d'assiettes, sur la nuque, le 2^e porte à gauche ; le 3^e à droite. A Tunis, le 4^e la porte en l'air, en tiare ou en *chechia* de poêle. Pour peu que l'annexion du Maroc enfante un 5^e zouaves, celui-là la portera sur le nez. Que si nous nous appliquions la Tripolitaine et un 6^e zouaves, je ne vois plus guère où il posera la chéchia.

Il y aurait une ressource. Ce serait de consulter ces dames, plus imaginatives que nous. En effet, elles connaissent trente-deux positions pour nous coiffer, alors que notre invention capitule essoufflée à quatre.

On a songé à unifier le port de la chéchia. Piètre ressource.

En vérité, elle ne va guère à notre genre de beauté et il est surprenant. que l'on en soit encore à s'en apercevoir. Autant à dire de tout le costume de zouave quelque glorieuse que soit la tradition qui s'y rattache.

La chéchia est une erreur anthropologique au premier chef. Les orientaux, pour qui elle est faite, ne la portent que d'une façon. Mais les orientaux sont des dolychocéphales et leur crâne en pain de sucre s'emboîte admirablement dans leur chéchia et la retient accrochée comme au porte manteau. Nous autres, nous sommes des brachycephales

Nos Echos

La police, évidemment animée d'intentions très honnêtes et très pudiques, a jugé moral, dernièrement, de faire une rafle et de jeter en prison une bonne douzaine de vauriens faisant commerce de leur corps. Ces garnements opéraient principalement autour des brasseries, notamment rue Annibal, où ils trouvaient une clientèle aussi abondante que productive.

Mais croit-elle, par ce moyen, empêcher le vice de certains individus, dont les noms sont dans toutes les bouches, qui préfèrent aux caresses énivrantes de la femme le contact impur du mâle ?

Erreur.

C'est une maladie dont on ne peut se guérir, paraît-il, pas plus qu'on ne peut guérir l'hystérie chez la femme...

Quelqu'un qui s'y connaissait Jacquinet d'Oisy nous en faisait l'aveu, l'an dernier, en passant à Marseille, en nous donnant des noms très connus de Tunis, atteints comme lui de cette dégoûtante passion.

Nous avons appris avec plaisir que M. Haas, commis-greffier près la Justice de paix du canton-sud de Tunis était proposé par M. le Procureur de la République pour remplacer M. Lhomme, huissier à Béja, qui serait nommé commissaire-priseur à Bizerte.

Nos félicitations sincères.

Dans quelques jours, tout le personnel des Batignolles, chargé du piquetage et de l'exécution des travaux de la ligne du Faths à Kallaat-es-Senam et Le Kef, dont une partie est déjà arrivée, sera à Tunis.

Nous croyons savoir que ces travaux commenceront à très bref délai.

Les nouvelles précautions prises par le B.-G. pour éviter les tamponnements ou plutôt les prises en écharpe possibles à la gare de Tunis-sud font courir un plus grand danger que précédemment en cas de négligence ou de toute autre cause indépendante de la volonté des mécaniciens.

En effet, si les machines s'arrêtent bien aux poteaux d'arrêt pour le pilote, les trains se trouvent en pleine cisaille de sorte que si une négligence venait à se produire, le train arrêté serait coupé en deux.

Il faut toujours compter avec l'imprévu aussi pour ne plus avoir la perspective d'être écrabouillé un jour ou l'autre, espérons-nous qu'une partie des quatorze millions de la ligne de Kallaat-es-Senam servira à remanier de fond en comble les voies de la gare-sud de Tunis.

Il paraît que M. Berge — rien de sympathique juge de paix de Béja — s'attendait à être *étrillé fermé* à la Conférence. Huit jours avant il en avait déjà un dérangement intestinal ; il craignait fort pour ses quinze mille balles.

A peine une petite boutade de M. de Carnières et... ce fut tout.

Que M. Berge ne se gondole pas encore ; la question sera remise sur le tapis plus tôt qu'il pense.

Il n'est pas possible qu'on ait

SPECIALITE DES PLATS DU JOUR

crânes de francs qui sont des Allemands pour ne pas dire des têtes carrées; car Germain est le nom que leur donnerent les romains pour indiquer qu'ils étaient du même germe que les Gaulois.

La chechia orientale tombe donc sur nos têtes larges, comme le dôme des Invalides sur la Madeleine.

Ce fut l'erreur de l'administration, par exemple d'imposer la casquette aux cochers de fiacres qui sont des Maltais donc presque tous des dolychocephales. Ils la portent en chechia, sur la nuque, la visière se plaque sur l'occident. Ce n'est ni esthétique ni pratique. La casquette fut inventée pour nous.

C'est en vertu de ce principe que les zouaves pontificaux adoptèrent le képi en retenant le costume de zonave, ce qui parut toujours modérément chénil.

La vérité est qu'il faut aux zouaves une tenue toute nouvelle en rapport avec nos notions modernes d'hygiène coloniale et de l'art de l'uniforme. Il faut une évolution comme l'ont suivie tous les uniformes continentaux. La première condition c'est le casque colonial. Son adoption entraînera la transformation du costume entier.

Chronique locale et régionale

La Galerie Historique de Mme Vve Masserini est à Tunis.

L'exposition de ce musée de cire qui promet d'être intéressante, sera faite à la Salle des Dépêches, rue d'Italie. Ouverture demain.

Vient de paraître

UN PROFESSEUR DE PÊCHE

Comédie en 2 actes, en vers

M. Poulain a su faire vibrer dans sa charmante comédie, toute la gamme des sentiments humains et me tenir constamment sous le charme de ses vers alertes et irréprochables. Tout en ne sortant pas de son sujet, l'auteur trouve le moyen, par une intrigue aussi ingénieuse que simple, de nous faire explorer les bords enchanteurs du golfe de Bône-la-Coquette et de vous entretenir de la grande épopée transvaalienne.

On trouve à la fois dans le *Professeur de Pêche*, la note gaie, sentimentale, patriotique et morale. Il n'est pas un Bônois, pas un touriste, pas un lettré qui ne se délectera à sa lecture vraiment captivante.

A. P.

Extrait de la *Démocratie Algérienne* n° du 5 Mai 1902.

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbiocides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar Saponiné Le Beuf* son admission dans les hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 fr. les 6 flacons 10 francs dans toutes les pharmacies.

Se défier des contrefaçons
Dépôt: Pharmacie NEE

Le gérant: EM. LACROIX

Imprimerie de la Petite Tunisie

E. FAURE ET Cie

14, Rue d'Italie. TUNIS

Spécialité de Chaussures en tous genres

Rayon spécial pour enfants et fillettes

ARTICLES TRÈS SOLIDES ET GRAND LUXE

BONNETERIE

BAS ET CHAUSSETTES

Maison de Confiance — Prix Fixe



D. LADISLAS, Horloger-Bijoutier
4, Avenue de France — TUNIS

A vendre à St Germain un lot de terrain bien situé et bonne terre, complanté d'arbres.
Sad, au bureau du Journal.

Jeune Dame Française, ayant son brevet, donnerait des leçons chez elle ou à domicile.
S'adresser au bureau du journal

Demandez dans les Établissements

L'Absinthe BERGER

la plus répandue et la meilleure entre toutes.

Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie MM. FION FRÈRES, 15, rue de Besançon, Tunis.

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12

Em. GIRAUD, propriétaire

GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE

Service à la carte et à prix fixe

Salons pour Familles

Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits

MÉDAILLE OR ET ARGENT

AGENCE AGLOT

1 bis, rue Es-Sadikia

SERVICE DES BAGAGES

EXPEDITIONS

Camionnage et Transit

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte

22, rue de Russie, 22

Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc.

Plans, Projets, affaires à forfait

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881

BUREAUX: 12, Rue de Hollande

Docteur M. Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien spécialiste pour les maladies de l'oreille, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, n° 2.

Traitement spécial des végétations adénoïdes. Intubation dans le croup et la diphtérie.

DEMANDEZ PARTOUT

L'Amer et le Fernet LICARI

Récompensés à plusieurs Expositions

Médaille d'Or, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury: Paris 1900.

Médaille d'or, Exposition Universelle: Paris 1900.

L'ABSINTHE OXYGÉNÉE CUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé.
Dr Ph. Bernard.

L'INDICATEUR TUNISIEN

ÉDITION DE 1902

Un fort volume relié, de plus de 1.200 p.

En vente chez tous les libraires

Envoi franco contre mandat-poste de 10 fr. 75 adressé à la Direction

8, Rue d'Alger. — TUNIS

GRAND HOTEL MODERNE

MAXÉVILLE

TUNIS. - 12, rue de Constantine, 12 - TUNIS

Maison de luxe et de premier ordre Chambres depuis 2 fr. 50, sans repas; de 7 fr. 50 à 9 fr. 50, tout compris, avec repas pris selon désir à la Brasserie Maxéville.

Le plus puissant des médicaments connus à ce jour contre l'Anémie est les Fer physiologique.

(Provenant du sang animal, ce fer est soluble, se digère, s'assimile totalement et ne constipe pas.)

Préparateur: CH. MALACKOWSKI, Pharmacien

4, rue d'Allemagne — TUNIS

Laboratoire spécial des médicaments granulé et rigoureusement titrés: Glycérphosphates, Kola, etc.

GRAND HOTEL DE FRANCE

Place de la Kasbah

GAFSA

Se recommande aux touristes et voyageurs pour son confort et sa bonne cuisine.

Institut Dentaire

Pierre LESCOT

Chirurgien-Dentiste

Place de la Résidence, Entrée I, Rue de Rome

PALUDINE

élixir toni fébrifuge

A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS

Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermittentes chroniques, les fièvres raves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les inconvénients.

Dose: 1 à 2 grands cuillerées matin et soir. Pour les enfants, demi-dose

Dépôt: Pharmacie Malackowski, Tunis

BRASSERIE DE LA LOIRE

Tenue par B. MERTILLO

TUNIS - Avenue de la Marine, 57 - TUNIS

EN FACE LE CASINO

SALONS RÉSERVÉS - BILLARD

Consommations de premier choix -- Liqueurs de marque

GLACES & SORBETS



LE MONDE

C^{ie} Française d'Assurances sur la Vie et contre l'Incendie

SILGE SOCIAL:

Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris

(sous le contrôle de l'Etat)

VIE. — Assurances en cas de décès — Mixtes et à terme fixe — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de survie. — Nues propriétés, etc.

INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, ateliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre les risques locaux et les risques du voisinage.

Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le Crédit Foncier de France. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la compagnie à Tunis, 15, avenue de Paris.

Société des Sables de l'oued Miliane (DE KLÉDIA)

La Société des Sables de l'oued Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, et qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'oued Miliane, de première qualité, exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.

S'adresser à son représentant à la Gare Française

GRANDE BOULANGERIE-PÂTISSERIE-CONFISERIE

A LA LUNE

MAISON FRANÇAISE

PAINS VIENNOIS, CROISSANTS ET BRIOCHES

Spécialité de pièces-montées, croquettes-nougats, Gâteaux sur commande pour mariages, baptêmes etc., etc. Confiserie fine

TUNIS - 20, RUE D'ITALIE, 20 - TUNIS

ÉLIXIR, POUDRE et PÂTE

DENTIFRICES

des RR. PP.

BÉNÉDICTINS

de SOULAC

A. SEGUIN, BORDEAUX

MEMBRE du JURY, HORS CONCOURS

Exposition Universelle Paris 1900

MODÈLE du FLACON

Dépôt, pour la Tunisie, Tripoli et Malta, M. AVIES, place du Tribunal, Tunis

AU HIGH LIFE

7 bis, Avenue de France — TUNIS

SPECIALITE DE COSTUMES SUR MESURE POUR HOMMES

Confection pour Dames et Enfants

GRAND CHOIX DE DRAPERIES ET FANTAISIES DES DERNIERES CREATIONS

Seul magasin garantissant sa coupe irréprochable

Bonneterie, Chappellerie, Cravates, Ganterie, Cannes, Ombrelles, etc.

CHEMISES ET CHAUSSURES SUR MESURE

La Maison se recommande par la fraîcheur de ses articles, vendus à des prix modérés

Entrée libre

PRIX FIXE

Entrée libre

Bock ORBEC

La délèleuse
Boisson gazeuse
aux parfums
de bananes

Maison RIGOLET
MARSEILLE

BANQUE DE TUNISIE
SOCIÉTÉ ANONYME. — Capital 8.000.000
Siège Social à TUNIS
OPÉRATION DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et Recouvrements — Avances sur prêts, sur la marchandise et sur hypothèques immobilières ou maritimes — Dépôt à vue et à échéances fixes — Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports — Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens — Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays.
Souscriptions — Emissions

Droguerie-Herboristerie
PRODUITS CHIMIQUES & PEINTURES
M. CAMISON
8, rue d'Allemagne, 8
TUNIS
Assortiment complet pour les Ménages

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES
Peintures et Fournitures pour Machines
MAISON FONDÉE EN 1890
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage — TUNIS

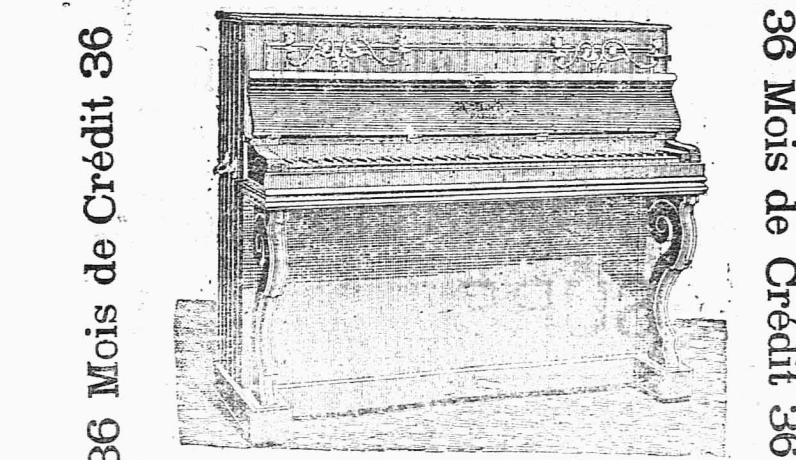
COMPAGNIE ALGÉRIENNE
Société Anonyme; Capital 25.000.000 entièrement versés
Succursale de Tunis, Avenue de France
La Compagnie Algérienne fait l'escompte et le recouvrement du papier de commerce sur l'Algérie, la France et l'Étranger. Elle délivre des Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays; se charge des ordres de bourse et de l'encaissement de tous coupons. La Compagnie Algérienne reçoit à Paris et dans ses succursales des fonds en dépôt. Elle paie aux déposants un intérêt variant de 1 à 3 0/0 l'an. Elle délivre des bons à 1 an rapportant 3 0/0; à 2 et 3 ans rapportant 3 1/2 0/0; à 4 et 5 ans rapportant 4 0/0 (net des impôts actuels). Les bons sont au porteur ou à ordre et peuvent s'endosser.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
Société anonyme. Capital: 30 millions
Succursale de Tunis: 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte
Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe: à vue, 2%; 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.

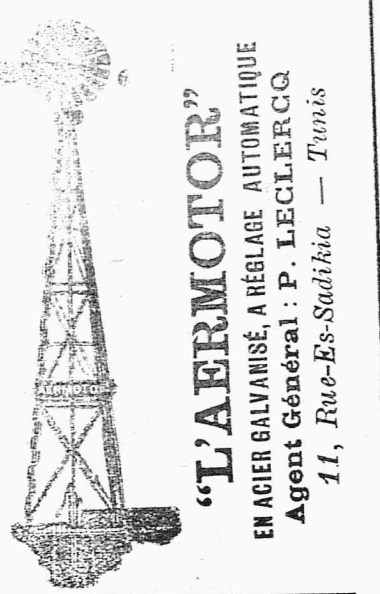
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie: TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc.
DEPÔTS À VUE ET À ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2% - jusqu'à 18 mois 2% - de 18 mois à 2 ans 2 1/2% - au delà 3%
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le risque du vol et d'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

MAISON DESPÉROUX
FONDÉE EN 1888
à El-Afrane (banlieue de Tunis), carrière du Djebel-Carroura
FOURS À FEU CONTINU
Chaux hydraulique, Chaux en pierre
PLÂTRE
« Pierre à bâtir et Pierre de taille »
BRIQUETERIE DE PREMIER ORDRE
Briques plates et creuses. Pavés et dalles
Pour les commandes s'adresser 12 Avenue de Carthage, et à son usines à El-Afrane, banlieue de Tunis.

DOMAINE DE POTINVILLE
P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE
et Ciments
VENTE AU DETAIL: Avenue de Carthage
Musique, Pianos, Harmoniums et Instruments divers
M. DURAZZANO
Tunis - 8, Rue Amilcar, 8 - Tunis



Vente, Location, Echange
Accords et Réparations
SEUL DEPOSITAIRE DES PIANOS BOISSELOT
Dépôt des Editions G. Ricordi & C^{ie}



"L'ERMOTOR"
EN ACIER GALVANISÉ, A RÉGLAGE AUTOMATIQUE
Agent Général: P. LECLERCQ
11, Rue-Es-Sadikia - Tunis

BOIS DE CHAUFFAGE
Charbon de bois, houille et briquettes
A. MILITTE
Magasins: rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.
TUNIS

Pasteurisation des vins
APPAREIL BOURDIL de Narbonne
S'adresser à M. Fernand ARNAUD
Consignataire, rue de Strasbourg

VILLE DE BIZERTE

KURSAAL - THÉÂTRE

A PROXIMITÉ DE LA GARE ET DU PORT
Restaurant de jour et de nuit — Service à la carte
REPRESENTATION TOUS LES SOIRS A 8 HEURES 1/2 — ETABLISSEMENT DE 1^{er} ORDRE
Prix Modérés

Demandez partout
LE KINA-BELLOT
ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLOT, Distillateur à Tunis
BRUN-BUISSON, successeur
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison LAVAINE & C^{ie} et du Champagne MONTEBELLO

Maison Paonessa, Artificier
22, Avenue de la Marine, TUNIS
FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.
PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

ÉCURIE CHANTILLY
Tunis — Rue de Norvège — Tunis
Blanc et Mifsud
Pension de Chevaux et de Voitures
ACHAT ET VENTE DE CHEVAUX ET VOITURES
Location de Chevaux, Charrettes anglaises, etc.
Dressage de Chevaux
S'adresser à l'Ecurie Chantilly, rue de Norvège

VINS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE
F. BERNET
23, Rue d'Italie, TUNIS
LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON A DOMICILE

PHARMACIE LYONNAISE
TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS
ROSSET-BRESSAND, pharmacien

VIN TONIQUE DES SUFFÈTES
à la Kola, Coca, Phosphate de Chaux
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES
DES SUFFÈTES
Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Céphalalgies, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excorées, inflammations de la bouche.
Eau minérale purgative, gros et détail
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du courrier.

Hôtel-Restaurant des Négociants
9, rue Amilcar — TUNIS
PENSION BOURGEOISE — REPAS DEPUIS 1 fr. 50
Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et salons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné

A la Ville de Sfax
11 bis, rue d'Allemagne — TUNIS
HUILE D'OLIVE PURE EXTRA SUPÉRIEURE
Colis-postaux rendus à domicile
Tunisie..... 10 kil. 15 50
France..... 5 — 8 10
10 — 16 95
5 — 8 70
Allemagne, Belgique et Suisse 5 kil. 9 40
Italie, Hollande 5 — 8 90
Autriche..... 5 — 9 90
Angleterre..... 5 — 10 70
Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix toujours en magasin

Maison BELAISCH et GOZLAN
MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
Usine à vapeur au DJEBEL-LAHMAR pour la fabrication du meilleur plâtre du pays
Usine à Vapeur à BAB-EL-KHADRA pour fabrication marseillaise de briques de 1^{re} qualité
Usine à BOU-KAFFRA pour fabrication de la renommée chaux semi-hydraulique
CIMENT, TUILLES, CARREAUX, BOIS, ETC.
Adresser les commandes, 14, rue de Rome — TUNIS ou au siège social à Bab-el-Khadra

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE
ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie
SAINT-LOUIS de Marseille.
ON PORTE A DOMICILE

Aux Armes de Saint-Etienne
23, rue Al-Djazira — TUNIS
Veuve C. BOURY,
Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
BICYCLETTES des premières fabriques françaises
Appareils de pesage de tous systèmes
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balance
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

Eaux MINÉRALES NATURELLES FROIDES
D'AIN-GARCI
Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGENCE Trés peu gazeuse
SOURCE PASTEUR Gazeuse
Dépôts à Tunis:
chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

MAISON MODÈLE
Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunis
Succursale à Bizerte
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie-Bonneterie
DÉPÔT DES USINES TORRILHON* et C^{ie}
DE CLERMONT-FERRAND
Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.
Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indécomposables.
Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), increvable, remplaçant avantageusement le pneumatique.
S'adresser MAISON MODÈLE, 72, Avenue de la Marine Tunis

C^{ie} Franco-Tunisienne de Navigation
Siège social, 7, rue de la République, Marseille
Agence de Tunis
Services réguliers entre le Languedoc, l'Algérie, la Tunisie, la Tripolitaine et Malte
Transport des passagers et des marchandises
Prix des passages pour Bône: 1^{re} classe: 48 fr. (nourrit. et droits de canal compris); Pont: 13 fr. 50 sans nour.; droits du canal compris
Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence ou à la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es-Sadikia, Tunis

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
C^{ie} TOUACHE - paquebots-poste français -- Agence de Tunis
Services réguliers à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
ARRIVÉE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 5 h. 15 du matin.
— DE PALERME, tous les jeudis, 7 heures du matin.
— DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 4 h. 15 m.
— DE LA CÔTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis à 9 h. 30 s.
— A MARSEILLE, tous les samedis, à 5 h. du matin.
DEPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 2 h. s.
— DE TUNIS POUR PALERME, tous les mardis, à 3 h. s.
— DE PALERME POUR TUNIS, tous les mercredis, à 3 h. s.
— DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA CÔTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les mercredis, à 11 h. s.
— DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis, à 1 h. s.
— DE TUNIS POUR LA CÔTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 9 heures du soir.
— DE MARSEILLE POUR BIZERTE et TUNIS, tous les samedis, à 6 h. du s.
La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passage de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal, J.-B. PÉDRUPÉ

TERMINUS-BUFFET-HOTEL
GARE FRANÇAISE
la meilleure situation de Tunis
CHAMBRES DES PLUS CONFORTABLES
PRIX TRÈS MODÉRÉS
M. LOUIS FOUBERT
Courtier maritime et Commercial
TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, — TUNIS
CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse
Service spécial de Déménagements
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
MAGASINS DE DÉPÔTS

P. DANA
9, Rue Es-Sadikia, 9 — Tunis
Camionnage
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels
ET VUE-VERSA
Par colis ordinaire 0, 50
par petits Colis 0, 25
Expéditions par grande et petite vitesse
Embarquements - Débarquements
Opérations de douane